



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-29967>

Département(s) de publication : **68**

Annonce n° **25-29967**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : COLMAR AGGLOMERATION

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations de fouilles archéologiques préventives sur le site du Biopôle

Description : Les prestations du contrat ne sont pas alloties. La nature des prestations ne permet pas de distinguer plusieurs lots. Par ailleurs, une division en lots risquerait de rendre techniquement plus complexe et financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations. Du fait de l'arrêté préfectoral SRA n°2025/A070 en date du 05 mars 2025 portant prescription de fouille archéologique préventive et imposant au pouvoir adjudicateur la forme du contrat, celui-ci est un marché ordinaire à tranches. Il est précisé que l'arrêté préfectoral susmentionné évoque des tranches « conditionnelles ». Or, pour que le vocabulaire utilisé soit cohérent avec la réglementation des marchés publics, il sera considéré que les tranches « optionnelles » mentionnées ci-dessous correspondent aux tranches « conditionnelles » évoquées dans l'arrêté. Il est composé de : - Une « tranche ferme » composée d'une phase de terrain et d'une phase d'étude pour la fouille de 80 sépultures ou dépôts funéraires Elle se clôture par la remise d'un rapport final d'opération (voir arrêté préfectoral susmentionné) - 8 « tranches optionnelles », dont : o Tranche optionnelle 1 : Fouille de 10 sépultures supplémentaires au-delà de 80 sépultures en tranche ferme ; o Tranche optionnelle 2 : Fouille de 10 sépultures supplémentaires à partir de la 91ème sépulture découverte ; o Tranche optionnelle 3 : Fouille de 10 sépultures supplémentaires à partir de la 101ème sépulture découverte ; o Tranche optionnelle 4 : Fouille de 10 sépultures supplémentaires à partir de la 111ème sépulture découverte ; o Tranche optionnelle 5 : Fouille de 10 sépultures supplémentaires à partir de la 121ème sépulture découverte ; o Tranche optionnelle 6 : Fouille de 2 puits supplémentaires au-delà d'un puit en tranche ferme ; o Tranche optionnelle 7 : Fouille d'une structure complexe (fosses à galets chauffés, bûcher ou zone de rejets liée à une telle structure, sépultures multiples, etc.) ; o Tranche optionnelle 8 : Fouille d'une structure complexe (fosses à galets chauffés, bûcher ou zone de rejets liée à une telle structure, sépultures multiples, etc.). L'arrêté

préfectoral valant CCTP susmentionné précise le contenu de chaque tranche. Au fur et à mesure des résultats des fouilles objets de la tranche ferme, ces résultats seront communiqués par le titulaire au service régional de l'archéologie, avec l'ensemble des éléments nécessaires à leur bonne appréciation (plans, clichés, etc). Le service régional de l'archéologie prescrira alors l'affermissement des tranches optionnelles ci-dessus. La décision d'affermissement d'une tranche optionnelle sera écrite et notifiée au titulaire. Il est donc précisé que l'exécution de chaque tranche optionnelle pourra être concomitante avec l'exécution d'une autre tranche optionnelle (puits et sépultures supplémentaires, par exemple). Il est également précisé qu'aucune indemnité d'attente ou de dédit n'est prévue et que le délai d'affermissement de l'une ou l'autre tranche optionnelle susmentionnée ne pourra intervenir plus de 12 mois après la clôture de la phase terrain de la tranche ferme

Identifiant de la procédure : 7fde82aa-3efa-4486-bd5f-01083544b3a4

Identifiant interne : Colmar Agglomération (pvr adj)

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71351914 Services archéologiques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71351914 Services archéologiques

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Territoire de Colmar Agglomération et plus particulièrement le site de fouilles sis rue de herrlisheim à Colmar

Ville : Colmar

Code postal : 68000

Subdivision pays (NUTS) : Haut-Rhin (FRF12)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 750,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les variantes libres ne sont pas autorisées. Aucune variante n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : www.marches-publics.info La visite des différents sites est facultative mais vivement conseillée. Voir règlement de consultation pour plus de détails. Le marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'à la notification de la décision d'admission sans réserve des prestations objets de la dernière tranche affermie et exécutée. Sa durée est estimée à 25 mois. Il n'est pas reconductible. Le délai d'exécution de chaque tranche est précisé par le titulaire dans le cadre de son offre, dans le respect des dispositions ci-après : L'opération de fouilles débutera à compter de la notification du marché par une phase de préparation. Cette phase de préparation unique, indépendante du délai d'exécution minimum renseigné pour la phase terrain de la tranche ferme, est incluse dans la tranche ferme. Pendant cette phase de préparation, l'aménageur/opérateur : Prend

connaissances des documents techniques nécessaires à la bonne réalisation des fouilles ; Communiqué au Sra cinq jours ouvrés avant le début de l'opération les dates de début et de fin des fouilles (nonobstant l'affermissement des tranches optionnelles qui prolongeront la durée de la phase de terrain). Rencontre le représentant du Sra en charge du dossier afin de préciser ou valider la stratégie des investigations archéologiques. Puis, une fois la phase de préparation achevée, la phase de terrain de la tranche ferme débute. Le délai d'exécution de la phase de terrain de la tranche ferme ne pourra être inférieur à 50 jours ouvrés. Ce délai minimum d'exécution de 50 jours ouvrés sera prolongé au fur et à mesure de l'affermissement éventuel des tranches optionnelles, selon ce qui suit : L'affermissement des tranches optionnelles 1,2,3,4 et 5 entraînera pour chaque tranche affermie une prolongation minimum du délai d'exécution de 8 jours ouvrés. L'affermissement de la tranche optionnelle 6 entraînera une prolongation minimum du délai d'exécution de 6 jours ouvrés. L'affermissement des tranches optionnelles 7 et 8 entraînera pour chaque tranche affermie une prolongation minimum du délai d'exécution de 5 jours ouvrés. Il est enfin imposé que les opérations de terrain sur le site de fouilles et de remise en état dudit site (toutes tranches confondues) soient impérativement achevées en semaine 38 de l'année 2025. La phase d'étude de la tranche ferme se poursuivra en parallèle de la phase de terrain jusqu'à la remise du rapport final dans un délai maximum de 24 mois calendaires après la date de signature du procès-verbal de fin de chantier de fouilles. Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : www.marches-publics.info Les modalités de retrait du Dce, de composition des candidatures et des offres, de dépôt des plis, de même que de jugement des candidatures et des offres sont détaillées dans le règlement de la consultation

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : Prestations de fouilles archéologiques préventives sur le site du Biopôle

Description : Les prestations du contrat ne sont pas alloties. La nature des prestations ne permet pas de distinguer plusieurs lots. Par ailleurs, une division en lots risquerait de rendre techniquement plus complexe et financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations. Du fait de l'arrêté préfectoral SRA n°2025/A070 en date du 05 mars 2025 portant prescription de fouille archéologique préventive et imposant au pouvoir adjudicateur la forme du contrat, celui-ci est un marché ordinaire à tranches. Il est précisé que l'arrêté préfectoral susmentionné évoque des tranches « conditionnelles ». Or, pour que le vocabulaire utilisé soit cohérent avec la réglementation des marchés publics, il sera considéré que les tranches « optionnelles » mentionnées ci-dessous correspondent aux tranches « conditionnelles » évoquées dans l'arrêté. Il est composé de : - Une « tranche ferme » composée d'une phase de terrain et d'une phase d'étude pour la fouille de 80 sépultures ou dépôts funéraires Elle se clôture par la remise d'un rapport final d'opération (voir arrêté préfectoral susmentionné) - 8 « tranches optionnelles », dont : o Tranche optionnelle 1 : Fouille de 10 sépultures supplémentaires au-delà de 80 sépultures en tranche ferme ; o Tranche optionnelle 2 : Fouille de 10 sépultures

supplémentaires à partir de la 91ème sépulture découverte ; o Tranche optionnelle 3 : Fouille de 10 sépultures supplémentaires à partir de la 101ème sépulture découverte ; o Tranche optionnelle 4 : Fouille de 10 sépultures supplémentaires à partir de la 111ème sépulture découverte ; o Tranche optionnelle 5 : Fouille de 10 sépultures supplémentaires à partir de la 121ème sépulture découverte ; o Tranche optionnelle 6 : Fouille de 2 puits supplémentaires au-delà d'un puit en tranche ferme ; o Tranche optionnelle 7 : Fouille d'une structure complexe (fosses à galets chauffés, bûcher ou zone de rejets liée à une telle structure, sépultures multiples, etc.) ; o Tranche optionnelle 8 : Fouille d'une structure complexe (fosses à galets chauffés, bûcher ou zone de rejets liée à une telle structure, sépultures multiples, etc.). L'arrêté préfectoral valant CCTP susmentionné précise le contenu de chaque tranche. Au fur et à mesure des résultats des fouilles objets de la tranche ferme, ces résultats seront communiqués par le titulaire au service régional de l'archéologie, avec l'ensemble des éléments nécessaires à leur bonne appréciation (plans, clichés, etc). Le service régional de l'archéologie prescrira alors l'affermissement des tranches optionnelles ci-dessus. La décision d'affermissement d'une tranche optionnelle sera écrite et notifiée au titulaire. Il est donc précisé que l'exécution de chaque tranche optionnelle pourra être concomitante avec l'exécution d'une autre tranche optionnelle (puits et sépultures supplémentaires, par exemple). Il est également précisé qu'aucune indemnité d'attente ou de dédit n'est prévue et que le délai d'affermissement de l'une ou l'autre tranche optionnelle susmentionnée ne pourra intervenir plus de 12 mois après la clôture de la phase terrain de la tranche ferme

Identifiant interne : S-PF-1615524

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71351914 Services archéologiques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71351914 Services archéologiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Territoire de Colmar Agglomération et plus particulièrement le site de fouilles sis rue de herrlisheim à Colmar

Ville : Colmar

Code postal : 68000

Subdivision pays (NUTS) : Haut-Rhin (FRF12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/05/2025

Durée : 25 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 750,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Dc2 Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (Dc2 disponible sur le site du Ministère de l'Economie) Dc1 Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (Dc1 disponible sur le site du Ministère de l'Economie) Voir règlement de consultation pour plus de détails

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles Voir règlement de consultation pour plus de détails

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature Liste des principaux services effectués (3 dernières années) indiquant le montant, la date et le destinataire, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique Certificats de qualification : Le candidat produira l'habilitation ou l'agrément prévus par les articles R.522-14 et R.522-8 du code du patrimoine : Preuve d'un agrément concernant les périodes des âges des métaux et la période médiévale. Voir règlement de consultation pour plus de détails

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1615524>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1615524>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 17/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 17/04/2025 à 14:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants : 1 - Recours en référé précontractuel pouvant être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché (art L. 551-1 du code de justice administrative) ; 2 - Recours de pleine juridiction formé contre la validité du contrat ou certaines de ses clauses et de ses actes détachables, dans le délai de 2 mois à compter de la parution de l'avis d'attribution, en application de l'arrêt du Conseil d'Etat, n° 4 avril 2014, n° 358994, Département de Tarn-et-Garonne ; 3 - Un recours en référé contractuel peut être exercé dans les conditions prévues à l'article L. 551-13 du code de justice administrative

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Colmar Agglomération

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 6CC340F2-D0B9-C143-F9AE28827AB13A22

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : COLMAR AGGLOMERATION

Numéro d'enregistrement : 82642

Adresse postale : 32 cours Sainte Anne

Ville : Colmar

Code postal : 68004

Subdivision pays (NUTS) : Haut-Rhin (FRF12)

Pays : France

Point de contact : STRAUMANN Eric

Adresse électronique : contact@agglo-colmar.fr

Téléphone : 0369995555

Adresse internet : <https://www.agglo-colmar.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Colmar Agglomération

Numéro d'enregistrement : 6CC34124-A8FE-5917-9312385F130FFEDE

Adresse postale : 32 Cours Sainte-Anne

Ville : Colmar

Code postal : 68000

Subdivision pays (NUTS) : Haut-Rhin (FRF12)

Pays : France

Point de contact : Service de la Commande Publique de Colmar Agglomération

Adresse électronique : louis-henri.guidor@agglo-colmar.fr

Téléphone : (33)368090395

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Strasbourg

Numéro d'enregistrement : 6CC34136-CA5F-32F7-921C76ABEC8AAE51

Adresse postale : 31, avenue de la Paix

Ville : Strasbourg

Code postal : 67070

Subdivision pays (NUTS) : Bas-Rhin (FRF11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Téléphone : 0388212323

Télécopieur : 0388364466

Adresse internet : <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 4aa3d8f5-7018-4099-ba1f-2a5ef97adea2 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 17/03/2025 à 15:20

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/03/2025